

Retraites, services publics, enseignement agricole public : les raisons de la mobilisation plus que jamais d'actualité

La crise économique et financière s'aggrave malgré les milliards injectés au profit exclusif des banques. Mais c'est surtout aujourd'hui la crise sociale qui connaît un nouveau rebond. Le gouvernement français s'appuie sur la situation en Grèce et sur les inquiétudes des salariés pour justifier son plan de rigueur, et notamment un gel des dépenses publiques qui aura de lourdes conséquences sur l'appauvrissement des services publics et de la Fonction publique, sur les salaires, l'emploi, les budgets sociaux et sur le financement des retraites. Ce faisant il occulte le fait que ce ne sont ni les services publics, ni les salariés, ni les retraités qui sont les responsables de cette crise, mais des choix politiques qui ont abouti au transfert des richesses de la masse des salariés à certaines entreprises, aux rentiers et aux spéculateurs.

La première des attaques qui est portée par le gouvernement est celle des retraites. Avançant à pas feutrés, le gouvernement, aidé par des conclusions du conseil d'orientation des retraites (COR) complètement orientées, n'en a pas moins commencé à dévoiler ses projets dans un document transmis aux organisations syndicales le 16 mai. Lorsque certaines mesures pourraient aller dans le sens que nous revendiquons (mettre à contribution les hauts revenus ou les revenus du capital), elles restent évasives. Par contre le choix d'allonger la durée de la carrière (par l'augmentation du nombre d'annuités et/ou la remise en cause du départ à 60 ans) y est clairement privilégié. Le SNETAP réaffirme ses mandats d'un maintien d'une retraite à taux plein à 60 ans et d'un retour à 37,5 annuités pour tous. Avec la FSU, il peut faire la démonstration que d'autres choix économiques (suppression des exonérations, autre répartition des richesses entre le capital et le travail,...) sont possible dans un pays comme la France dont la richesse ne cesse de croître.

Une réaction de l'ensemble des salariés, à la hauteur de cette attaque s'impose donc : **Le SNETAP appelle l'ensemble des personnels de l'enseignement agricole public à assurer la réussite du mouvement de grève et de manifestations du 27 mai 2010.** Il considère nécessaire de donner tout de suite des prolongements à cette journée d'action et interpelle sa fédération pour faire des propositions en ce sens, notamment en organisant une nouvelle journée centrée sur les retraites.

Pour la Fonction Publique, le premier Ministre a récemment confirmé les orientations gouvernementales de réduction du nombre de fonctionnaires, ce qui réduira nécessairement son champ d'action et ses missions. Dans le système éducatif, ces réductions d'emploi sont synonymes de régressions pédagogiques que ce soit en termes d'offre de formation ou de contenus pédagogiques. C'est donc l'avenir de la jeunesse qui est ainsi sacrifié. Le Ministre a également fait référence à de nécessaires modérations salariales dans la Fonction Publique.

Si le Ministre de la Fonction Publique a tenu à confirmer l'annonce du Président de la République d'une titularisation de certains non-titulaires, les premières propositions laissent craindre qu'en lieu et place du plan de titularisation que nous revendiquons, on assiste à un simple assouplissement des conditions d'accès au CDI, et que, s'il est évoqué des concours réservés, leur portée risque de n'être que très limitée.

La grève du 27 mai doit donc également être l'occasion de dénoncer les choix sociaux du gouvernement et d'exiger, en matière d'emploi, de salaires, de résorption de la précarité et de services publics, d'autres orientations.

Dans l'enseignement agricole public, le rouleau compresseur des réformes régressives continue d'avancer :

- ▶ La 2^{ème} phase de mise en œuvre de la réforme de la voie professionnelle se prépare pour la prochaine rentrée. Même si sa pleine mesure ne prendra effet qu'à la rentrée 2012, où l'on mesurera les conséquences en termes

de suppressions de classes, certaines disparaissent déjà, et surtout, la mise en œuvre du dispositif d'accompagnement des élèves en difficultés se heurte à la complexité du système, à la réticence de l'administration et aux moyens budgétaires insuffisants.

- ▶ La réforme du lycée et la mise en place de la classe de seconde générale et technologique à la rentrée 2010 fait la part belle à l'autonomie de l'établissement, au détriment de celle de l'équipe pédagogique et de la qualité des enseignements dispensés. Le CSN la condamne avec la plus grande fermeté.
- ▶ La mise en œuvre du nouveau dispositif de formation des enseignants se met et place. Il conduit à mettre en responsabilité, dès la rentrée, les lauréats des concours externes et donc à les mettre en grande difficulté, du fait d'une absence de formation préalable. Par ailleurs elle génère de nouvelles formes de précarité pour assurer les remplacements pendant l'année de stage et conduit au licenciement d'environ 80 contractuels. **Le CSN réaffirme son exigence que cette réforme ne se mette pas en place à la rentrée 2010. Il exige du Ministre qu'il s'engage sur un réemploi (sans diminutions de contrats) de tous les contractuels.**

A cette fin, il appelle les personnels de l'EAP à refuser les heures supplémentaires pour préserver l'emploi, et les enseignants qui seraient sollicités à refuser les fonctions de conseillers pédagogiques.

Les mesures concernant l'EA dans le projet de loi de modernisation agricole (LMA) préparent le terrain de nouvelles déstructurations de l'enseignement agricole public (fusions/fermetures d'établissements, remise en cause de l'homogénéité et de la valeur nationale des diplômes, au nom de l'expérimentation pédagogique).

Le SNETAP, engagé dans l'action depuis le 2 mars au Salon, avec les autres services du MAAP et de ses établissements, a été reçu par le Ministre dans le cadre de l'intersyndicale FSU-CGT-Sud. Il y a porté l'ensemble de ses revendications. Si le Ministre a accepté d'ouvrir des négociations sur :

- La précarité
- Les conditions de travail
- Les conditions d'exercice des missions du Ministère
- Le déblocage des carrières et des promotions

Il a néanmoins rejeté la revendication principale que nous avons formulée : l'arrêt des suppressions d'emplois dans tous les secteurs du Ministère. Ce refus minimise de fait la marge de manœuvre dans ces négociations.

S'il a clairement réaffirmé sa volonté de mener la négociation sur la précarité d'ici le 25 juin, les premiers résultats des concours enseignants viennent contredire, dans les faits, ces propos. **Le CSN dénonce avec la plus grande vigueur la quasi absence de listes complémentaire et d'ores et déjà les postes non pourvus.**

Le CSN du SNETAP décide de porter ses revendications dans le cadre des négociations, mais estime indispensable de poursuivre la mobilisation pour :

- 1°) faire sauter le verrou des suppressions d'emplois
- 2°) mettre ces négociations sous la pression des personnels

A cette fin, il décide de déposer un préavis de grève couvrant toute la période des examens.

Il confirme sa décision d'organiser, dans la première quinzaine de juin, une action nationale avec les autres services du Ministère. Il mandate ses élus à tous les niveaux pour préparer dès aujourd'hui la mobilisation. Le bureau National, en relation avec les autres organisations de l'intersyndicale en précisera la date et les modalités.

La rentrée qui se profile, avec une baisse de DGH de 1,5% dans la quasi-totalité des régions (qui atteste d'un non respect des engagements de moratoire par le Ministre) s'annonce très tendue dans la plupart des régions. **Le SNETAP appelle les personnels à rester mobilisés pour la rentrée.**

Adopté par 39 voix pour et 1 abstention

Paris, le 20 mai 2010 (16 heures)

